

Image not found or type unknown



Reprise dun fond de commerce

Par **mrmm**, le **12/10/2014** à **19:05**

Bonjour

Je viens de créer une SARL pour racheter le fond commerce d'un entrepreneur en nom propre en maçonnerie.

(matériel, 10 employés, chantiers en cours)

J'ai repris son nom de famille dans la désignation de ma sarl et je me suis installé dans les même locaux.

Ma question porte:

il a actuellement une procédure en cours sur un litige couvert par sa décennal.

Peut il y avoir un lien , des conséquences sur mon entreprise actuel après rachat.

cordialement